

1. *Débitrice:* **Morier SA, Constructions métalliques et véhicules**, Zone Industrielle C, **1844 Villeneuve VD**

2. *Remarques:* Rectificatif

A vous tiers intéressés.

L'avis paru dans la FOSC du 12 avril 2006 concernant l'audience agendée au 22 juin 2006 à 10:00 heures est modifié en ce sens que l'audience est avancée au

lundi 19 juin 2006 à 09:30 heures, à Vevey, rue du Musée 6, 3e étage,

pour statuer sur la requête déposée par Morier SA, Constructions métalliques et véhicules.

Tribunal d'arrondissement de l'Est Vaudois
1800 Vevey 1

(03350196)